

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville


District électoral du Sault-au-Récollet (011)

Endroits de vote – Jour du scrutin	Sections de vote
------------------------------------	------------------

ÉCOLE SECONDAIRE SOPHIE-BARAT 1239, boul. Gouin Est	01-02-03-04-05-13-14-17
ÉCOLE LOUIS-COLIN 10122, boul. Olympia	06-07-08-09-10-11-19-24
COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS 1700, boul. Henri-Bourassa Est	12-16-26-27-28-29-30
RÉSIDENTIE BERTHAUME-DU TREMBLAY 1635, boul. Gouin Est	15
CENTRE D'HEBERGEMENT LAURENDEAU 1725, boul. Gouin Est	16
ÉCOLE ST. PIUS X 9955, avenue Papineau Entrée des électeurs : par le stationnement rue Sauriol	20-21-22-23-25-35-36-37-38-39
ÉCOLE LA VISITATION 10591, rue Séguin	31-32-33-34-44-45-46-47-48
ÉCOLE SAINTS-MARTYRS-CANADIENS 9920, rue Parthénaïs	40-41-42-43-52-53-54-55-56
ÉCOLE SAINT-ANTOINE-MARIE-CLARET 10600, avenue Larose	49-50-51-62-63-64-65-66-67
ÉCOLE PRIMAIRE ATELIER 10055, rue J.-J.-Gagnier	57-58-59-60-61

Dans le district électoral du Sault-au-Récollet de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire :

1. Le maire de la Ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller de la ville de son district



ÉCOLE SECONDAIRE SOPHIE-BARAT
1239, boul. Gouin Est
Montréal

RÉSIDENTIE BERTHAUME-DU
TREMBLAY
1635, boul. Gouin Est
Montréal

CENTRE D'HEBERGEMENT
LAURENDEAU
1725, boul. Gouin Est
Montréal

COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS
1700, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal

ÉCOLE LA VISITATION
10591, rue Séguin
Montréal

ÉCOLE SAINTS-MARTYRS-CANADIENS
9920, rue Parthénaïs
Montréal

ÉCOLE ST. PIUS X
9955, avenue Papineau
Montréal

ÉCOLE LOUIS-COLIN
10122, boul. Olympia
Montréal

ÉCOLE PRIMAIRE ATELIER
10055, rue J.-J.-Gagnier
Montréal